

30° Rendez-vous de la Mondialisation

« Inégalités & Mondialisation »
12 juin 2013 - 17 h - 19 h 30

Les termes du débat

L'OCDE a établi dans son rapport « *Divided we stand* » de 2011 que les inégalités de revenus ont beaucoup augmenté durant les trois décennies précédentes. Les nouvelles données, rendues publiques à la mi-mai 2013, concluent que les inégalités ont davantage cru depuis les trois années qui nous séparent de la fin 2010 que durant les douze années précédentes. Le sentiment des opinions publiques selon lesquelles la mondialisation est majoritairement responsable de la montée de ces différences, principalement celles touchant les revenus à l'intérieur de chaque pays, semble donc pleinement conforté. De son côté, le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz dénonce une crise mondiale de l'inégalité, dans laquelle les bénéficiaires tirés de l'économie vont surtout vers les plus riches, tandis que la classe moyenne est devenue la « laissée-pour-compte » de la croissance et que la pauvreté augmente dans de nombreux pays. Le coefficient de Gini, instrument de mesure le plus connu des inégalités variant de 0 (synonyme d'une égalité parfaite) à 1 (synonyme d'une inégalité totale) continue de connaître une grande amplitude en 2012, suivant un éventail allant de 0,25 en Islande jusqu'à deux fois plus au Mexique et au Chili. C'est de façon générale dans les pays nordiques que l'on trouve les niveaux d'inégalités de revenu les plus faibles à l'inverse de ce qu'on constate aux Etats-Unis et en Israël.

Pour évaluer plus exactement l'ampleur du phénomène, il faut cependant dissocier niveau de vie entre pays et niveau de vie dans les pays. On distingue ainsi les inégalités entre pays (inégalités internationales), les inégalités à l'intérieur des pays entre les ménages ou entre les hommes et les femmes (inégalités internes) et celles qui combinent les inégalités entre pays et entre ménages (inégalités mondiales). Sur le temps long, l'inégalité mondiale (entre tous les habitants du globe) et les inégalités entre pays ont progressé de manière comparable au cours des deux derniers siècles. C'est à la fin des années 1980 que les deux courbes s'éloignent. Forts de leur révolution industrielle, l'Amérique du Nord et l'Europe ont des niveaux de vie en progression rapide contrairement aux pays en développement. Mais le décollage des pays émergents à la fin du XXème siècle a contribué à diminuer les écarts de niveau de vie entre le Nord et le Sud. La mondialisation est alors considérée comme réduisant *de facto* l'inégalité mondiale.

Néanmoins, depuis une trentaine d'années, elle a fait progresser les inégalités au sein même des nations. Selon les analystes, l'utilisation d'un milliard de « nouveaux » travailleurs des pays émergents, souvent non qualifiés, ou la diffusion des nouvelles technologies de l'information bouleverseraient l'échelle des revenus. De son côté, le Fonds Monétaire International (FMI) estime que ce n'est pas tant l'internationalisation des échanges qui a été à l'origine des inégalités, mais plutôt la mondialisation financière par l'intermédiaire des investissements directs à l'étranger (IDE). Peut-on, à l'aune d'une crise qui a brouillé nombre de repères, estimer que les schémas d'évolution identifiés aujourd'hui vont se poursuivre à moyen terme à l'identique ? Quels sont les scénarios alternatifs ?

Les inégalités concernent des dimensions diverses. Parmi elles, les inégalités entre les femmes et les hommes occupent une place particulière. Certes, l'Union européenne a inscrit dès 1957, dans le Traité de Rome, le principe de la rémunération égale pour un travail de valeur égale mais les opinions publiques y sont également très sensibles. Un européen sur trois (*cf.* sondage Eurobaromètre de mars 2013) estime « intuitivement » que la crise actuelle a particulièrement aggravé les inégalités salariales entre les hommes et les femmes et accentué la difficulté pour les femmes à concilier vie familiale et vie professionnelle.

La dernière édition du *Global Gender Gap Report* (octobre 2012) du Forum économique mondial fait état de lents progrès dans la réduction de l'écart économique entre les hommes et les femmes à l'échelle mondiale. Mais ces derniers sont sensibles à la conjoncture économique, tandis que la promotion de l'emploi féminin informel, pour ne citer que ce paramètre, peut déboucher sur des résultats contreproductifs, en raison des risques d'atomisation, d'instabilité, voire de sous-emploi durable qu'il comporte. Les rapports sociaux entre hommes et femmes restent en outre globalement caractérisés par des inégalités en matière de santé, d'accès à l'éducation, d'accès aux postes de décision et à la représentation politique, et de partage du temps dans la sphère domestique.

Les auteurs du *Global Gender Gap Report* soulignent aussi une profonde corrélation entre les pays les plus aptes à réduire les inégalités entre les sexes et les pays les plus compétitifs au niveau économique. Si l'égalité entre les femmes et les hommes est une « norme » qui doit se diffuser au niveau mondial, quelles sont les politiques à mobiliser et suivant quel calendrier ? L'Union européenne qui se veut pionnière en la matière a-t-elle encore les moyens de bâtir un modèle à même d'entraîner d'autres parties du monde ?

Selon l'approche libérale, les inégalités ont eu tendance à être considérées comme l'inévitable contrepartie d'une croissance soutenue. Des études montrent cependant qu'au-delà d'un seuil donné, les inégalités deviennent nocives sur le plan économique. Elles réduisent le nombre de créateurs potentiels de richesse, en les privant des leviers que sont l'éducation et l'accès au crédit. Provoquant une baisse de la consommation, elles cristallisent l'agitation sociale et politique. Or on constate que dans trois quarts des pays de l'OCDE les 1% les plus riches connaissent de très fortes augmentations de revenus. Les mécanismes de redistribution, qui avaient été mis en place après la seconde guerre mondiale dans les pays développés, visaient à réduire les inégalités (justice sociale) et à soutenir la demande de produits grâce à une distribution régulière des revenus. Mais ces mécanismes ont été progressivement affaiblis dans la plupart des pays où ils avaient été mis en place.

C'est ainsi que les derniers travaux du G20 ont fait émerger une nouvelle voie de redémarrage de la coopération mondiale : celle de la fiscalité. Les initiatives européennes de lutte contre les paradis fiscaux et d'adoption d'une taxe sur les transactions financières, restreinte pour le moment à quelques pays, auront-elles un impact sur les inégalités et un effet d'entraînement sur d'autres pays du monde ?

Sur quels principes, sur quel calendrier mais également sous quelles contraintes pourrait-on refonder une fiscalité à même de réduire les inégalités et les risques d'explosion sociale, mais aussi d'accompagner les mouvements de reprise économique ? Faut-il avant tout privilégier, au niveau communautaire, la mise en place d'un impôt commun pour les sociétés européennes ? La création d'une fiscalité internationale est-elle un scénario envisageable ? A quel horizon ?